



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS
ET LE SERVICE PUBLIC

Commission Paritaire d'Établissement de l'Université de Picardie Jules Verne

Du 1^{er} au 8 décembre prochain, l'ensemble du personnel BIATSS titulaire de notre université est appelé à élire ses représentant·es à la Commission Paritaire d'Établissement (CPE).

**Nous vous invitons à participer massivement
à ces élections professionnelles 2022,
à voter et faire voter pour les listes
SNASUB-FSU**

Rôle de la CPE

Cette instance traite des questions disciplinaires ainsi que de tous les recours individuels contre des décisions défavorables : refus de temps partiel, de télétravail ou de congés formation, modifications de classement RIFSEEP, changements de BAP (pour les ITRF), contestations d'un compte rendu d'entretien professionnel... Elle traite enfin les refus de titularisation (des fonctionnaires stagiaires) ou les demandes de licenciement pour insuffisance professionnelle.

Nous n'avons pas affaire à cette commission au quotidien, mais dans certains moments importants de notre vie professionnelle, elle peut être essentielle.

Par ailleurs, la CPE est aussi la commission locale où étaient discutées les promotions et les mutations des titulaires. La loi de transformation de la fonction publique a formellement retiré ces prérogatives de l'instance : **c'est un recul majeur de nos droits, contre lequel nous continuons à lutter.**

Le SNASUB-FSU continuera à se battre localement pour que les expert·es nommé·es par le président qui évaluent les dossiers de promotions soient pour moitié au moins des élu·es de la CPE... Les élu·es de la CPE doivent conserver un rôle dans ce domaine pour garantir l'égalité de traitement et l'impartialité.



Du 1^{er} au 8 décembre,
▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec le SNASUB-FSU





Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS
ET LE SERVICE PUBLIC

Pourquoi voter pour les listes du SNASUB-FSU ?

La force du SNASUB-FSU, c'est **d'être un syndicat intercatégoriel, interfilières et intersectoriel pour tous les personnels AENES, BIB, ITRF, infirmier·es et assistant·es de service social**. Nous défendons **l'égalité entre toutes et tous**, quel que soit le métier, la filière ou l'affectation dans notre établissement. Nous nous appuyons sur les expériences d'autres universités.

Voter pour les listes du SNASUB-FSU, c'est :

- **garantir** une défense fondée sur l'exigence permanente d'égalité de traitement, de respect de la dignité de tous les personnels, de leur métier et de leur engagement ;
- **défendre** vos droits ;
- **s'opposer** à tous les arbitraires et au clientélisme !
- **contribuer** à faire élire des représentant·es formé·es, efficaces et déterminé·es à vous défendre et à faire vivre concrètement la solidarité dans notre université ;
- **assurer** notre indépendance vis-à-vis de l'administration.

Vos élu·es SNASUB-FSU agiront pour :

- **la défense** individuelle et collective de TOUS les personnels ;
- **l'égalité** de traitement des agents ;
- **le respect** des garanties statutaires.

Nous contacter par courriel : snasub-upjv@u-picardie.fr

Notre site : <https://www.snasub-amiens.fr>



Du 1^{er} au 8 décembre,
► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec le SNASUB-FSU

